Conseil des Ministres

Paris, 18 janvier.— Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le président à Nice

Le président de la République a fait connaître la date de son voyage à Nice à l'occasion de l'inauguration du monument commémoratif de la réunion de Nice à la France. Il quittera Paris le *29 février et sera de retour le 8 mars.*

Les troubles de Sayas

M. Bourgeois a annoncé qu'il avait suspendu de ses fonctions le maire de Sayas (Puy-de-Dôme), à la suite des troubles graves survenus dans cette commune. Le ministre attendra le rapport du préfet avant de prendre une autre mesure à l'égard de ce maire.

Commandants de corps

M. *Cavaignac a fait signer* des décrets en vertu desquels sont maintenus à la tête de leur commandement : le général de France, commandant le premier corps d'armée à Lille, et le général Vasseur, commandant du 11e corps à Nantes.

Mouvement judiciaire

M. Ricard a fait signer un mouvement judiciaire.

Conseil supérieur du commerce

La loi du « cadenas »

Paris, 18 janvier. — Le conseil supérieur du commerce s'est réuni ce matin au ministère du commerce sous la présidence de M. Mesureur.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Darquer, Permezel, Perraud, Denis et Pallain, le conseil a adopté la proposition tendant à diviser le territoire français en quatre zônes pour l'exportation des céréales sous le régime de l'admission temporaire.

En ce qui concerne le séjour des blés en entrepôt, il a exprimé l'avis que le *statu quo* doit être maintenu et qu'il n'y a pas lieu de limiter à un an la durée de ce séjour.

Enfin, après un long débat entre MM. Ch. Roux et Denis sur la question du *Cadenas*, le conseil s'est prononcé à une importante majorité contre le principe même du *Cadenas*.

L'affaire Arton

Londres, 18 janvier. — La suite des débats de l'affaire Arton devant la cour du Banc de la Reine *est renvoyée à lundi.*

L'affaire LEBAUDY

La journée au Palais

Paris, 19 janvier. — La journée s'est passée encore sans *l'opération sensationnelle annoncée* par les on-dit. L'affaire, comme nous l'avons annoncé, paraît définitivement entrée dans la période dite d'instruction. M. Meyer continuera donc encore pendant deux ou trois jours au plus, aidé par M. Bernard, *à procéder* au dépouillement de ses dossiers. Le juge a chargé M. Rossignol, expert, de rechercher l'emploi de toutes les sommes sans exception, sorties de la caisse de M. Lebaudy. Il espère ainsi retrouver *la trace de l'argent disparu, ainsi que* les bénéficiaires des nombreuses sommes extorquées.

Une confrontation

Le juge, qui est arrivé à son cabinet à 11 heures, *a fait extraire successivement au* dépôt, MM. de Cesti, de Civry, de Labruyère et Chiarisolo. Il a interrogé longuement ces deux der[illegible]s et les a ensuite confrontés et entendus [illegible]radictoirement. Sur certains points, M. [illegible]er *a remarqué* que les déclarations de ces inculpés variaient considérablement, aussi jugé nécessaire de convoquer de nombreux [illegible]ins qu'il entendra pour éclairer ces points [illegible]s obscurs jusqu'à présent.

Il a en outre acquis la certitude que M. de Cesti, bien que n'ayant pas varié dans ses déclarations successives, avait absolument dénaturé la vérité sur le prétendu rôle joué par lui dans l'affaire de Labruyère-Chiarisolo.

Comme on le voit, la journée n'a donc offert aucun intérêt.

A l'Anthropométrie

Disons à ce sujet que quelques confrères avaient hier *annoncé des faits absolument* inexacts, le passage au service anthropométrique des inculpés et l'audition de nombreux domestiques de Max Lebaudy.

Les inculpés, comme cela se pratique d'habitude, *sont passés au service anthropométrique* et ont été mensurés, mais à leur entrée au Dépôt et dans l'ordre où ils ont été arrêtés.

Quant à la nombreuse domesticité entendue, elle se compose simplement d'un laveur de vaisselle, *dont, paraît-il, les derniers gages n'avaient* pas été payés et qui, à trois reprises différentes, s'est présenté chez le juge, croyant ainsi se faire payer et n'a même pas été reçu par le magistrat,

Mme Poissonnier, mère de Carle des Perrières est venue dans l'après-midi solliciter du juge d'instruction, la faveur de voir son fils et l'a obtenue.

Malgré l'état calme dans lequel semble entrer *définitivement l'instruction, ainsi que nous* le disions au commencement, il faut s'attendre encore à quelques surprises, le classement et l'examen des fameux-papiers n'étant pas encore terminés.

L'ATTENTAT DE BORDEAUX

Identité du coupable. — Nouveaux renseignements

Bordeaux, 19 janvier.— L'auteur de l'attentat de la Bourse est enfin connu ; son véritable nom est Auguste Gravius.

Il est âgé de cinquante ans, et était marchand de bois. Il avait domicile à Cenon, *rue Barrié.*

Cet après-midi, l'inculpé a été extrait du fort de Hâ et a subi un interrogatoire qui a duré une heure.

Un secrétaire lui ayant demandé :

— Mais, *ne seriez-vous pas anarchiste ?*

— Qu'est-ce que c'est que ça, anarchiste ? a fait l'inculpé d'un air ingénu,

— Eh bien ! mais les anarchistes sont ceux qui jettent des bombes,

— Ah ! des artilleurs, *alors !* Eh, *non!* je vous ai dit que je n'avais jamais servi...

Au moment où on l'emmenait à la prison municipale : » Ainsi, a demandé Gravius, je n'ai pas tué M. Bertrand fils ? — Non ? — Tant pis!» A neuf heures, *on l'incarcérait au dépôt,* aussi calme, aussi tranquille qu'un homme puisse l'être.

En septembre dernier, le fils Gravius fut arrêté pour cambriolage, comparut devant la cour d'assises et *fut condamné à cinq ans de travaux* forcés. Son père en eut un vif chagrin. Il changea de quartier, mais la misère s'abattit sur lui et actuellement sa femme et ses deux filles, âgées de trente et vingt et un ans, sont dans une *affreuse indigence.*

Les agents de change blessés vont mieux.

Accident au duc d'Orléans

Turin, 19 janvier. — Le duc d'Orléans vient encore d'être victime d'un accident. Au cours d'une promenade qu'il faisait avec le duc d'Aoste son cheval s'abbattit. Projeté à terre, le duc s'est luxé l'épaule et fracturé la clavicule droite. *L'état du blessé* est aussi satisfaisant que possible.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

SUICIDE MYSTÉRIEUX. — Paris, 18 janvier. — M. le docteur Edmond Wickham a été trouvé mort, jeudi, dans son cabinet rue Vignaud. Le docteur, qui avait 68 ans, était secrétaire-général de la société de médecine de Paris et très répandu dans la haute société parisienne.

L'enquête a établi que le docteur s'est suicidé d'un coup de revolver à la tempe droite.

On ignore les causes de ce suicide.

ARRESTATION D'UN BANQUIER. — Paris, 19 janvier. — M. Daltroff, commissaire de police, a procédé cet après-midi, à l'arrestation d'un soi-disant banquier nommé Cohen, demeurant, 17, rre de Malte. Cet individu est inculpé d'escroqueries et d'abus de confiance. C'est sur la plainte de plusieurs de ses nombreuses victimes, que, sur l'ordre du Parquet, M. Daltroff a opéré cette arrestation.

Nouvelles étrangères

LE vingt-cinquième anniversaire DE L'EMPIRE ALLEMAND

Berlin, 18 janvier. — L'empereur vient de recevoir une dépêche de félicitations du prince régent de Bavière.

« L'empire, dit le régent dans son télégramme est aussi uni à l'intérieur que fort et respecté à l'extérieur. Puisse la Providence veiller aussi sur lui dans l'avenir. »

Guillaume II a répondu en remerciant cordialement le régent de ses souhaits. « Le lien, dit-il, qui depuis 25 ans a étroitement uni les nationalités et les princes allemands sera, grâce à Dieu, également indissoluble dans l'avenir. »

D'autre part l'empereur a adressé au prince de Bismarck, retenu, comme on le sait, à Friedrichsruhe par l'état de sa santé, une nouvelle lettre autographe très gracieuse dans laquelle il lui exprime sa reconnaissance pour la part qu'il a prise au rétablissement de l'Empire.

Le souverain annonce, en outre, à l'ex-chancelier qu'il a résolu de faire faire son portrait en pied et en grandeur naturelle pour qu'il reste un souvenir durable des inoubliables services qu'il a rendus à l'empire et à l'empereur. Ce portrait aurait une place d'honneur dans le palais de la chancellerie de l'empire.

A l'occasion de l'anniversaire fêté aujourd'hui M. le baron de Mittnocit, président du conseil des ministres de Wurtemberg, a reçu en présent un buste en marbre de l'empereur Guillaume Ier, et M. Stéphan, secrétaire d'Etat à l'office des postes de l'Empire, a reçu un buste de l'Empereur Guillaume II.

Enfin, le *Moniteur de l'Empire* publie, dans un supplément, des ordres du jour adressés à des personnages faisant ou ayant fait partie de l'armée.

La feuille officielle publie, en outre, l'acte de fondation de l'*ordre prussien de Guillaume*, qui sera conféré aux hommes, femmes et jeunes filles qui auront rendu des services à la cause du bien-être et de l'amélioration morale du peuple.

Cet ordre est conféré aujourd'hui à l'impératrice douairière Frédéric, à la grande duchesse de Bade, à la grande duchesse de Saxe-Weimar, au prince de Bismarck, à M. Miquel et au baron Berlepsch.

L'empereur a gracié un grand nombre de personnes condamnées par les tribunaux pour lèse-majesté ou pour offenses envers des membres de la maison royale. Ce que le *Vorwaerts*, organe du parti socialiste, a publié dès hier le texte d'*une déclaration que l'empereur a faite* aujourd'hui pour annoncer ces diverses mesures de clémence est très vivement commenté. On voit là la preuve certaine que le socialisme a des ramifications dans le monde officiel.

Discours de Guillaume II

Dans le discours que l'empereur a prononcé du haut du trône de la salle blanche du château, *le souverain a jeté un regard rétrospectif* « sur les faits importants et glorieux qui ont été accomplis grâce au concours du prince de Bismarck dont les efforts ont été couronnés par l'unification de l'Empire ».

Guillaume II a fait ensuite ressortir les succès obtenus jusqu'à ce jour par l'Allemagne « et desquels est sortie la puissance actuelle de l'empire ».

Il a promis de suivre fidèlement l'exemple de *son aïeul et a invité le peuple entier* à se départir des intérêts de parti, afin de réunir toutes les forces vitales de la nation, de contribuer à la gloire et au bonheur de la patrie chérie.

« Si cela a lieu, a dit l'empereur, la bénédic*tion du ciel ne nous fera pas défaut* et nous apporterons, comme en cette glorieuse époque, une ferme résistance à toutes les attaques dirigées contre notre indépendance, et l'Empire allemand, loin d'être un danger pour les autres *nations, sera à l'avenir, comme il l'a été* dans le passé, un puissant soutien de la paix ».

En terminant, l'empereur a dit :

« Nous aurons soin de la sûreté de l'Empire, de son prestige à l'extérieur et à l'intérieur, de *façon à maintenir la devise ; un Empire,* un *peuple*, un *Dieu.* »

Les Italiens en Afrique

Chute probable de Makallé

Rome, 19 janvier. — Tout fait prévoir la chute de Makallé. Depuis mardi plusieurs Askars de la garnison ont déserté pendant la nuit. Un certain nombre de messagers envoyés par le colonel Galiano au général Baratieri ont disparu.

Les premières nouvelles alarmantes sont arrivées jeudi. Le gouvernement évita de les communiquer, espérant que d'autres suivraient plus favorables. Mais maintenant tout espoir de sauver Makallé est presque perdu et le gouvernement, afin de préparer l'opinion se décide à publier les nouvelles qui font prévoir la chute inévitable. Le roi très impressionné a décidé d'ajourner la chasse qu'il devait faire demain. L'émotion est générale. On croit que le colonel Galiano préférera sauter avec le fort plutôt que de capituler.

Rome, 18 janvier. — Le ministre de la guerre assure qu'il communique régulièrement les nouvelles qu'il reçoit du général Baratieri.

Les prévisions continuent à être mauvaises, d'autant plus que dans les cercles ministériels, prévaut l'opinion que les opérations du général Baratieri n'ont pas pour but immédiat la délivrance de Makallé, mais ne seraient que la résultante d'autres opérations sur lesquelles on garde le plus absolu.

On est très impressionné de la contradiction qui existe entre les mauvaises nouvelles communiquées aujourd'hui de Makallé et qui se rapportent à la journée de dimanche, et celles bien meilleures données hier et qui étaient datées de mardi.

Aux yeux des optimistes, le renvoi des bestiaux au dehors du fort de Makallé prouverait que le colonel Galiano est amplement pourvu de vivres et a voulu uniquement ne pas diminuer la réserve d'eau suffisante pour plusieurs jours. Ce serait dans le même but qu'il aurait également renvoyé quelques Askars inutiles à la défense.

Rome, 19 janvier. — Le *Journal militaire* publie le décret de promotion du major Gabiano pour faits de guerre. Le rapport qui précède le décret fait ressortir qu'une poignée de vaillants renfermés depuis un mois dans un fort improvisé garni seulement de 4 canons, isolés sur un terrain ennemi et éloigné de 100 kilomètres de l'armée italienne, résistent à des forces 60 fois supérieures et ont repoussé toutes les attaques malgré le manque d'eau.

Cette résistance, en retardant l'invasion de l'ennemi a permis au gouvernement de choisir le moment opportun pour la reprise des hostilités.

Cet héroïsme doit être récompensé et sera offert à l'armée comme un exemple admirable.

Les Espagnols à Cuba

Madrid, 19 janvier. — Au conseil des ministres, lecture a été donnée du télégramme suivant envoyé par le duc de Tetuan au maréchal Campos : « Reçu votre télégramme ; votre remplacement a été décidé à l'unanimité et avec mon assentiment. Je sors du cabinet pour certaines considérations qui me sont dictées par devoir ; mais cette retraite ne signifie nullement que je suis en désaccord avec mes collègues.

Chronique Régionale

M. Viger à Douai

M. Viger, ministre de l'Agriculture distribuera aujourd'hui à Douai plusieurs distinctions honorifiques.

D'abord la Croix de la *Légion d'honneur* sera décernée à M. Sauteau, le très sympathique maire de Valenciennes, à qui dès maintenant nous adressons nos félicitations.

Nous pouvons enregistrer ensuite :

Officier d'Académie. — Mme Poncelet-Dronsart, de Douai, femme de lettres.

Chevaliers du mérite agricole. — MM. Hurtaux, maire de Lauwin-Planques ; Planque-Duriez, agriculteur à Flines-les-Raches ; Masquelier, maire d'Aix ; Hornez, adjoint au maire de Faumont.

Médailles d'honneur agricoles. — MM. Chrétien, ouvrier chez M. Roussies à Douai ; Mollet, ouvrier chez M. Laurent-Mouchon, à Orchies.

L'affaire Tremblié

L'affaire Tremblié viendra décidément dans la session de février. C'est M. Hattu qui défendra Tremblié.

Madame Farbos *se porterait, paraît-il,* partie civile et elle a choisi pour défendre ses intérêts, M. D'Hooghe.

Les débats seront intéressants et la lutte sera vive entre les deux brillants avocats les plus re*nommés du barreau de Douai.*

Une source de pétrole

Le département du Nord vient d'être doté d'une source de pétrole. Cette source existerait à la Groisse, petit village d'un millier d'habitants, à quelques kilomètres du Cateau et de Landrecies.

Déjà à plusieurs reprises, notamment au mois de mai dernier, la présence du pétrole avait été constatée dans le Toiffon, petit cours d'eau qui se jette dans la Sambre au village voisin de Catillon. Au 1er janvier, le train du chemin du Sec-Terrain ayant été débouché, l'eau jaillit en abondance et chargée de pétrole. Le débit d'eau a été évalué à un hectolitre à la minute et la proportion de pétrole à un quinzième. La source coula ainsi pendant plusieurs jours.

On se demande donc si le sol de la Groise peut receler des huiles minérales. Les habitants de la Groise, se souvenant des fouilles qui ont été faites, mais en vain, comme on fit ailleurs, à Maretz, par exemple, pour trouver un gisement de houille, prétendent que ce pétrole jaillissant de terre prouverait l'existence du charbon.

M. Gosselet, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Lille, s'est rendu à la Groise où il fit procéder à quelques travaux sommaires. Il engage le maire, M. Largillière, à attendre les prochaines pluies pour se rendre un compte exact du débit du drain et de la valeur de l'huile minérale qu'il charrie.

Les curieux affluent à la source de pétrole qui *est dans la propriété de M. César Leblond,* brasseur.

Les fraudes à la frontière

On nous communique la lettre suivante, dont duplicata a été transmis, avec plainte motivée au Parquet d'Auxerre (Yonne); toutes pièces officielles, nous assure-t-on, ont été également fournies, comme pourront le voir nos lecteurs, les fraudes à la frontière avaient pris dans la circonscription d'Avesnes une importance très grande, ce qui explique que la Cie du Chemin de fer du Nord, soit dans l'intention de gérer l'agence confiée à MM. Lejeune et Delebecque.

« St-Florentin, le 29 décembre 1895.

» Monsieur le Directeur de la Compagnie du *chemin de fer du Nord à Paris,*

« Comme suite à notre démarche du 20 courant à votre bureau des réclamations à Paris, j'ai le regret d'être obligé de vous faire connaître officiellement que vos agents aux opérations en douane à la gare d'Anor (Nord), dans un but d'escroquer de l'argent sous des formes différentes, dénaturent et faussent sans aucun scrupule les déclarations des expéditeurs qu'ils sont chargés de présenter en douane en leur lieu et place.

Notamment le 25 mai dernier, sur mon expédition d'un wagon de pierres d'Ecaussines (Belgique), ils ont faussé ma déclaration en déclarant à la douane des *pierres brutes pour construction* qu'ils ont tenté de faire entrer exemptes de droits, alors que ma déclaration d'expédition portait bien exactement des *pierres moulurées pour monuments* payant 3 francs *d'entrée par 100 kilos ; certes, un joli petit bénéfice* pour ces agents si leur opération eût réussi ; mais cette fois le hasard a voulu que leur coup soit raté et alors le wagon a été arrêté et ces agents faussaires ont mis leur acte abominable sur mon compte, en agissant ensuite sous une autre forme non moins coupable,

» Ces actes de la plus haute gravité m'ont causé un préjudice considérable et indéniable ; alors, avant de déposer des poursuites graves (sic), avec pièces justificatives en mains, je viens vous confirmer notre demande du 20 courant, à savoir si vous voulez bien réparer sans retard tout ce préjudice causé dont je puis fournir toutes les preuves.

» A défaut d'une réponse favorable dans les 48 heures, l'affaire sera remise entre les mains de qui de droit.

» Dans l'espoir de vous lire, je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

» L. PLANSON,

» *Entrepreneur à St-Florentin (Yonne).»*

S'il nous souvient bien, MM. Warot à la date du 25 mai dernier ne géraient plus l'agence d'Anor ; donc les errements suivis par ces gérants d'agences en douanes seraient continués.

Nous attendrons pour revenir sur cette affaire que le parquet d'Avesnes qui a été informé, ait terminé l'enquête qu'il va bien probablement ouvrir : les faits dénoncés, sont précis et faciliteront sa tâche.

Le Nord à Paris

Les Jeudis Septentrionaux ont donné avant-hier leur premier concert de l'année. Plus de deux cents personnes se pressaient dans la salle Jean-Bart, au Café Riche.

On a fort applaudi : un quintette de Mendelsohn joué par MM. Estyle (piano) — Soudart (violon) — Blanquart (flûte) — Dubruille (violoncelle) — et Pech (alto) du Conservatoire ; un duettino de M. Meurant (violon et piano) exécuté *par l'auteur et par M. Fernand Delrain ; les vers* d'Henri Malo ; un solo de cornet par M. Duthoit ; les discours Vernock et Valerit, etc.

Le clou de la soirée, véritable surprise dont on a su gré à l'organisateur, notre ami Fernand Lefranc, a été l'exquise interprétation de plusieurs *Poèmes chantés* du compositeur G. Charpentier par Mlle Ducy-Dumarchy et M. Jaspard. Le nom de Charpentier a été acclamé.

LES GRÈVES

A HALLUIN

Condamnation du Secrétaire de la Grève

Le Tribunal correctionnel de Courtrai (Belgique) vient de condamner à un mois de prison le nommé Jean De Hollander, le secrétaire du comité de la grève, dont nous avons annoncé l'arrestation, *il y a quelque temps, pour coups* portés à François Mayve, un ouvrier du tissage Gratry.

***

Absolument rien de changé dans la situation. L'intervention de l'abbé Roose de Menin, n'a pas fait faire un pas à question de la grève Defretin.

Il y a eu hier une entrevue qui comme les précédentes n'a pas abouti.

Chez M. Gratry, rien non plus. Le patron est absent.

Chez M. Fauchille, où des bobineuses sont en grève depuis vendredi, il y a eu hier une entrevue qui n'a, non plus, rien donné.

Un nouvel incident comme celui qui s'est produit il y a quelques jours a encore eu lieu hier.

On sait qu'il y a dans l'établissement trois métiers inoccupés par suite de grève des ouvriers qui font un travail spécial.

Le patron avait placé sur l'un de ces métiers un ouvrier. Les autres ouvriers s'enquérirent s'il travaillait à un prix supérieur à celui qu'avaient les grévistes, et comme ils acquirent la preuve du contraire, ils menacèrent à nouveau de cesser le travail. Le patron dut faire arrêter le métier.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ligue Républicaine Démocratique des Cantons de Roubaix

La Ligue Républicaine Démocratique des cantons de Roubaix se réunira jeudi prochain, 23 janvier, à 8 heures et demie du soir, en son local ordinaire, café Fourmisien, rue du Vieil-Abreuvoir.

Ordre du jour :

1° Procès-verbal de la dernière séance ;
2° Réception de nouveaux adhérents ;
3° Nomination d'un Comité électoral ;
4° Punch en l'honneur de M. Clément Durant, ex-secrétaire de la Ligue, nommé officier d'Académie.

Nota. — Les sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement leurs convocations sont priés d'en avertir le bureau en indiquant leur adresse exacte.

Le Secrétaire, AD. DELANNOY. *Le Président*, CH. GÉROME.

Le Parc de Barbieux

Splendide, magnifique en plein jour cette délicieuse promenade, rendez-vous de toutes les classes de la société qui vont se vivifier les poumons en y aspirant un air pur.

Admirablement bien tracé, non moins bien situé, ce parc fait nos délices, toujours pendant le jour, car quand vient la nuit, la note change et le paradis se change en forêt de Bondy. Avec la brume ce lieu enchanteur devient le repaire de tout ce que notre ville compte de déclassés, de rôdeurs et il n'est pas prudent le moins du monde d'aller le soir, surtout par cette saison, promener ses loisirs dans les allées du parc. Les rencontres suspectes y sont nombreuses et les mines renfrognées des nocturnes vagabonds rien moins que rassurantes.

N'y-a-il pas là motif à épuration et la police toujours si dévouée, n'a-t-elle pas là une besogne toute tracée : nous débarrasser des rôdeurs qui rendent, le soir venu, le parc de Barbieux inaccessible aux hommes paisibles et tout particulièrement aux femmes ?

Nous nous plaisons à le reconnaître: bien que ville frontière, notre cité est tranquille ; les *crimes y sont rares et les détroussements* peu nombreux, la police faisant largement son devoir, c'est une ville sûre que la nôtre.

Le parc de Barbieux fait seul tâche dans cet ensemble de quiétude et c'est de trop puisqu'il se trouve sur une des grandes communications entre Croix et Roubaix, route que l'on prend peu, le soir venu et pour cause.

Que les gardes du parc veillent, que la police fasse de fréquentes battues dans cet endroit que les promeneurs et les passants redoutent et alors notre quiétude sera parfaite.

N'oublions pas que c'est là que va être élevé le monument du doux poète, de l'auteur des « Deux Gendarmes », de Gustave Nadaud, qui aurait tout lieu de se montrer mécontent s'il lui était donné de voir les escarpes se moquant de Pandore, faire la sieste au pied de son buste.

Pour les soldats malades et blessés à Madagascar

Un groupe de sociétaires de la philharmonique *La Cécilienne*, réunis à l'estaminet Millescamps, rue du Tilleul, ont fait entre eux, sur la proposition du sous-chef, M. Vandenweghe, une *collecte* au profit des soldats malades et blessés à Madagascar.

Cette quête a produit la somme de 11 fr. 70 c. qui a été remise à Mme veuve Constantin Descat, présidente du Comité des Dames de Roubaix.

L'Union dramatique Roubaisienne

Le Cercle *Union dramatique roubaisienne* organise au profit de ses membres sous les drapeaux, une brillante tombola.

Il y aura cinq gros lots consistant en livrets de caisse d'épargne, et un grand nombre d'autres lots.

On peut se procurer des billets à 0,10 centimes, 1° au siège de la Société, Grande-Rue, 111. 2° chez M. Demeester, rue Decrême, 152 ; 3° rue Ste-Eleuthère ; 4° chez le directeur de l'Union, rue de Lannoy, 191.

Inspection des denrées alimentaires

Extrait du rapport de fin d'année, adressé à M. le maire de Roubaix, par M. Bottiau, vétérinaire, inspecteur sanitaire :

Il a été abattu à l'abattoir, pendant l'année 1895, 7425 bœufs ou vaches, 4323 veaux, 7802 moutons, 4602 porcs et 879 chevaux, représentant un poids de viande de 3.254.126 kilog.

Viandes abattues en dehors et rentrées par quartiers, 2.151.174 kilog.

Ce qui donne un poids total de 5.405.300 kilog.

Les saisies opérées pendant cette année s'élèvent aux chiffres suivants : Viandes, 16.007 kilog. ; poissons, 6.073 kilos. ; fruits divers, 2.664 kilog. ; légumes, 1.424 kilog. ; fromages, 63 kilog. ; harengs saurs, 2.237 kilog. ; moules, 7.241 kilog. ; homards, *langoustes et écrevisses, 278 kilog ; huîtres,* 72 kil. et lait battu, 780 litres.

Bouchée de pain

Dons reçus pendant la semaine : Un anonyme, à l'intention d'une *défunte, 50 francs* — Une Dame anonyme, 50 fr. — Quête au banquet des Typographes 15 fr. 30 — Tronc du refuge 2 fr. — De MM. Dujardin frères, 1680 kilos de charbon. — De M. Thieffry, vieux chapeaux d'hommes, casquettes et bérets d'enfants. — Un anonyme, 5 kilos de haricots — De M. E. Poutrain, 29 kilog. de pain blanc.— Un anonyme 11 livres de pain. — De Miss Edelweins de Davos, un lot de capelines, jupons et châles d'enfants. D'un ouvrier reconnaissant, 1 franc.

***

Dans la journée du 18 janvier, l'Œuvre de la Bouchée de pain a distribué 620 portions de pain aux grandes personnes et 1330 portions de pain aux enfants.

Dans la salle du refuge de nuit, 29 lits sur 29 ont été occupés.

Arrestation pour vol

Le 14 janvier, M. Destoop, marchand de légumes, était victime d'un vol de poireaux assez important. Il déposa plainte à M. Squiviée, commissaire de police du 3e arrondissement qui ouvrit une enquête.

Un sieur Charles Wattrelot, dit Boulanger, 21 ans, demeurant à la Clef-d'Or, a été arrêté hier matin et, malgré ses dénégations maintenu en état d'arrestation, comme étant l'auteur du vol.

Une mort subite

Dans l'avant-dernière nuit, Mme Villaeys, cabaretière, rue Blanchemaille, est décédée subitement.

Un suicide

Vendredi soir, on a trouvé pendu dans son habitation un sieur Jean Denis Cailloux, âgé de 59 ans, né à Lys-lez-Lannoy, demeurant rue de la Vigne, cour Vanbeveren, 13.

La corde qui avait servi pour accomplir son acte désespéré était sans doute trop faible, car le cadavre a été découvert ayant une corde cassée au cou, au pied de l'escalier.

Cailloux était sorti depuis peu de jours de l'hôpital, où il avait été traité pour un cancer à la cheville gauche. Les cruelles souffrances qu'il éprouvait l'auront sans doute poussé à son acte désespéré.

Un commencement d'incendie

Vendredi vers cinq heures du soir, M. Louis Delesclose, 40 ans, marchand de roseaux, rue d'Italie, travaillait dans un atelier de son habitation, près d'une lampe à pétrole.

Par suite d'un faux mouvement, la lampe bascula *et tomba sur le sol, où le pétrole en se répandant* mit le feu.

Aux cris d'alarme poussés par Mme Delescluse, des voisins accoururent et parvinrent, non sans peine à éteindre ce commencement d'incendie.

Les dégâts, qui sont couverts par une assurance s'élèvent à quelques centaines de francs.

Saisie de poissons

Dans la journée d'hier M. l'inspecteur des denrées alimentaires a saisi à la halle aux poissons 120 kilos de sardines reconnues impropres à la consommation.

Combat de coqs

Aujourd'hui dimanche 19 courant, au Maréchal de Coyghem, Grande Rue 111, 2|3 mort pour 50 fr. contre la société les Invincibles de Flobecq et le Blanc-Seau réunis.

Mise au parc à 7 heures.

— Dimanche 19.— Attaque d'un 3 de 5 pour 50 fr. *et paires de plaisir à 10 fr., au «Clairon des Zouaves»,* rue Pellart, 48, contre la société de la Grosse Duette de la rue de la Vigne.

Mise au parc à 6 heures 1|2 précises.

— C'est lundi 20 que se jouera au « Clairon des Zouaves » la grosse partie de coqs pour 100 fr. et paires de plaisirs à 20 fr, contre la société d'Ypres (Belgique).

Ces messieurs se sont adjoint la société des bouchers d'Estaimpuis pour venir se mettre en lieu. C'est vous dire que la lutte sera chaude.

Mise au parc à 4 heures précises.

Chronique colombophile

L'exposition de M. Edmond Dujardin, au siège du Pigeon blanc, chez M. Dumez, ancienne maison Duthoit, rue de l'Epeule, 58, a été en tous points admirable. Ses pigeons sont magnifiques, et le moindre d'entre eux ferait la loi du plus grand nombre des amateurs qui sont venus de tous côtés pour les voir, tant de Roubaix, Tourcoing et Lille, que des environs.

L'espace nous manque ici pour citer les pigeons que nous voudrions signaler. Il suffit de dire que M. Edmond Dujardin a remporté 127 prix en 1894

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 14

LE SECRET DE LA DUCHESSE

par

Henri GERMAIN

Les traits se contractaient péniblement, sous l'empire d'une colère sourde, mal contenue.

De nouveau, il plongea durement son regard dans les yeux de la jeune femme et lui demanda :

— Irma, promets-moi de me dire l'exacte vérité, car je vais te questionner, et tes réponses doivent être pour moi très importantes. Depuis quand es-tu en possession de ce papier ?

— Depuis une heure à peine, répondit Irma, qui tremblait un peu, comme si elle eût pressenti quelque chose de grave.

— Et où l'as-tu ramassé ?

— Ici même sur ce tapis !

— Qui donc l'a laissé tomber ?

— Hogson qui venait me faire ses adieux.

— Hogson !... ses adieux ?

Et l'inconnu demeura un instant silencieux, le menton dans sa main, puis continua :

— Il te quitte donc ?

— Oui, il part en Amérique prochainement, paraît-il.

— En Amérique ? Ah !...

— Et puis, reprit Irma, il m'a reproché de... Comment dirais-je ?

Ici, la jeune femme s'arrêta, comme si elle craignait de trop s'avancer, mais son interlocuteur ne lui permit pas de se dérober :

— Allons, dit-il d'un ton brusque, achève ?

— Eh bien, il était jaloux de toi, tu le gênais ; il voulait des explications !

— Ah ! ah !... vraiment... eh bien, il en aura, je te le promets.

— Jean, que vas-tu faire ?...

— Je ne puis te le dire à présent... Sache seulement que si Hogson venait te demander s'il a perdu ce billet ici, il faudrait nier, nier de toutes tes forces, absolument, même s'il te menaçait.

As-tu parlé de la trouvaille à ta femme de chambre ?

— Non, pas encore.

— C'est bien, tu ne lui en diras rien, tu m'entends, n'est-ce pas ?

— Sans doute, mais pourquoi tant de précautions, pourquoi cet air mystérieux et terrible à la fois ?

— Parce que... Au fait, je ne puis parler maintenant.

— Comme tu voudras, mon cher, tu sais que tout ce que tu fais est bien.

Puis, l'effarement passé, ses instincts cupides reprenaient leurs droits, elle ajouta :

— Dis donc, part à deux, si ça rapporte ? C'est moi qui l'ai trouvé, tu sais !

— Cela ne rapportera rien, répliqua gravement son interlocuteur.

Du moins à présent !

Il plia ensuite le papier qu'il tenait à la main et le serra précipitamment dans la petite pochette d'un vieux portefeuille déjà bourré de paperasses diverses.

Après quoi il se dirigea lentement vers la porte, se disposant à sortir.

— Comment, fit Irma surprise, tu pars déjà ?

— Il faut absolument que je sorte maintenant, mais je reviendrai.

— A quelle heure.

— Vers sept heures.

— Bien, je t'attendrai en bas dans ma voiture et nous dinerons au restaurant.

— Tu viendras, n'est-ce pas ?

— Je te le promets.

— Alors à bientôt, vas où tes affaires t'appellent.

Puis, quand il fut parti, elle courut à la fenêtre, le regardant s'éloigner à grand pas, jusqu'à ce qu'il eût disparu au tournant de la rue.

Elle revint ensuite s'asseoir sur le divan, toute songeuse.

Pour elle, c'était une journée qui comptait.

Si ce billet allait la compromettre, lui créer des embarras, des difficultés peut-être judiciaires ?...

Elle qui avait horreur et crainte de tout ce qui était police ou justice !...

C'était horrible !...

Au fait, pourquoi n'irait-elle pas vivre à la campagne pendant un an ou deux, loin de Paris ?

N'était-ce pas un excellent moyen de se faire oublier, de dépister des recherches possibles ?...

Non, décidément, elle ne pouvait encore prendre un parti, il fallait avant cela qu'elle revît Galéas. Alors elle essayerait de le questionner adroitement, de savoir.

Sur cette dernière réflexion, elle se releva et passa dans le cabinet de toilette qui précédait sa chambre à coucher.

Une heure plus tard, elle reparut, vêtue d'une délicieuse et provocante toilette héliotrope, descendit en laissant à sa concierge un mot pour sa femme de chambre, et, du seuil de sa porte, héla une voiture fermée qui vint se ranger aussitôt le long du trottoir.

Alors, la jeune femme s'installa lestement et commodément dans le véhicule et ordonna au cocher d'attendre.

Une demi-heure après, la portière s'ouvrit et l'inconnu que nous avons déjà vu y prit place rapidement.

Le cheval, gratifié d'un enveloppant coup de fouet qui cingla cruellement ses flancs, partit aussitôt au grand trot dans la direction du boulevard.

CHAPITRE V

Cependant Renée, qui n'avait pas été gravement atteinte, allait se rétablissant peu à peu.

Comme nous l'avons vu à la fin de notre récit, Pierre était arrivé à temps pour la sauver d'une mort épouvantable entre toutes.

Le cheval, relevé de terre et plus fou que jamais, allait l'emporter dans sa course terrible, et la fracasser tout le long du pavé de la route derrière lui.

Des paysans avaient retrouvé d'ailleurs la noble bête, quelques heures après, roulée au fond d'un précipice, les jambes brisées.

Pierre transporta Renée évanouie dans une petite maison d'artisans qui bordait la route, et où les premiers soins purent lui être donnés.

Quelques minutes après, le fidèle Bug, qui n'avait pu assister que de loin à la terrible scène arrivait à son tour, et sa bonne face ruisselante de sueur, d'une sueur dans laquelle il y avait peut-être des larmes, se penchait sur le lit où on avait installé la jeune fille.

Comme tous les simples, il était sans résistance contre les émotions où son cœur était engagé, et nous avons déjà dit quel dévouement absolu il avait voué à Mme Hogson et sa fille.

Aussi, en l'apercevant immobile et livide dans ses cheveux défaits, avec de larges gouttes de sang au front, tomba-t-il pesamment sur les genoux ; pendant qu'avec une gaucherie touchante et comme des lourdeurs de terre-neuve, il prenait dans ses grosses pattes rudes la petite main frêle et blanche qui, pendant du lit, et l'embrassait coup sur coup ; en marmottant entre ses dents d'incompréhensibles paroles, d'intraduisibles phrases, émaillées ça et là de vagues mots français, et qui dans toute autre circonstance eussent provoqué une hilarité irrésistibles.

Mais Pierre était trop absorbé par sa propre émotion pour le remarquer.

De cette douleur, à la fois touchante et comique, il ne vit que le premier aspect, et sentait là un cœur qui souffrait comme le sien, il se laissa aller à ce besoin de sympathie qui, dans les grandes circonstances, domine les autres considérations ; et il mit d'un mouvement spontané sa main dans celle du bon nègre.

Les premières effusions passées, Bug se mit en devoir de panser la blessure que Renée s'était faite à la partie gauche du front, en tombant sur un caillou pointu.

Puis il visita ses membres, et constata qu'elle s'était fracturé le pied droit.

Il avait eu plusieurs fois l'occasion, dans ses courses à travers les forêts avec ses compagnons de chasse et de pêche, de jouer, à la suite de chutes ou de tous autres accidents, le rôle de rebouteux.

Il était *donc suffisamment expert en ces ma*tières et put affirmer, avec une certitude qui remplit Pierre de joie, que la blessure de Renée n'était pas dangereuse.

Au bout d'une heure, grâce aux soins multi*ples prodigués par ses deux garde-malades*, Renée tressaillit légèrement et lentement ouvrit les yeux.

En apercevant à son chevet Pierre Bertal, quelque chose de tendre passa dans son regard en même temps qu'un sourire vague encore entr'ouvrait ses lèvres pâlies.

Sa main, errante dans le vide, et qu'elle semblait ne pouvoir remuer qu'avec peine, semblait chercher la main du jeune homme.

Pierre s'approcha, et pendant qu'un imperceptible serrement de ces petits doigts si faibles faisait refluer tout son sang à son cœur, il entendit une voix douce comme un souffle qui semblait venir de très loin, murmurer :

— Merci !

Ce n'était qu'un mot banal, et cependant Pierre sentit sous sa caresse musicale son âme fondre ; comme si toutes les symphonies d'un paradis d'anges y étaient contenues ; car il est de certaines minutes où toutes les forces vives de l'être, concentrées par une émotion supérieure, font tenir dans une simple parole humaine un mystérieux infini de sentiments.

Mais déjà René avait refermé les yeux.

Sous ses longues paupières dont les cils noirs projetaient une ombre plus vives sur son visage marmoréen, son regard s'était voilé.

Pierre, aidé des paysans, parvint à organiser une sorte de litière sur laquelle il étendit la jeune fille avec des précautions inouïes.

Bug s'attela au brancard antérieur, pendant que lui-même se mettait derrière et l'on reprit ainsi la route de Venise.

Le soir tombait.

Les ténèbres de la nuit s'étendaient lentement sur la Campagne.

Le paysan qui les accompagnait alluma une torche.

Et c'était un spectacle étrangement saisissant que ce cortège traversant les ombres à la lueur rougeâtre et vacillante de la torche dont le vent tordait la flamme continuellement, et qui faisait tour à tour surgir dans la lumière et violemment rentrer dans l'ombre le groupe silencieux.

En avant, le pâtre, un petit Italien nerveux, maigre et joli, aux longs cheveux frisés, aux grands yeux noirs brillants; puis la stature colossale de Bug ; puissante comme celle d'un athlète de bronze ; derrière, la svelte silhouette de Pierre, avec son fier profil sévère, et entre eux deux, couchée sur une couverture de laine rouge, Renée immobile et pâle, comme la belle morte de la légende.

(*A suivre.*)